

Janvier 2024 - N°84

MAIRIE DE JONQUERETTES
6, impasse de l'Ancienne École
84450 JONQUERETTES
Accueil : 04 90 22 42 69
Mail : mairie@jonquerettes.fr
Site : www.jonquerettes.fr
Facebook : [jonquerettes.village](https://www.facebook.com/jonquerettes.village)
PanneauPocket : Jonquerettes



TRAIT D'UNION

Bulletin Municipal de JONQUERETTES



Le samedi 6 Janvier à 11h, à la salle Jean Moulin,
Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous
convier à la présentation des voeux pour la nouvelle année.

Coordonnées utiles

URGENCES :

POMPIERS :	18
GENDARMERIE :	17
SAMU :	15
CENTRE ANTI POISON : (Hôpital Salvator à Marseille)	04 91 75 25 25
ENEDIS : Sécurité Dépannage	09 72 67 50 84
GAZ (gaz naturel) :	0 800 47 33 33

Avec un portable faire le 112

EAU POTABLE : EAU GRAND AVIGNON

ASTREINTE/DÉPANNAGE (24/24h) : www.eaugrandavignon.fr 09 77 40 84 60

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : GRAND AVIGNON ASSAINISSEMENT

DÉPANNAGE : www.eau-services.com 09 69 32 93 28

ÉCOLE

ÉCOLE "LES JAVONES" 04 90 22 56 98

DÉCHETS

ORDURES MÉNAGÈRES : mardi et vendredi matin sortir les déchets la veille au soir

TRI SÉLECTIF : mercredi matin

ENCOMBRANTS : Enlèvement sur inscriptions 0 800 71 84 84

CENTRE MÉDICAL DES PÉLITÈNES (63 avenue du Mont Ventoux)

Médecin : Dr POPESCU Adriana	04 90 22 56 13
Vétérinaire : Marie VINCENT	04 90 16 93 56
Dentistes : GAUDIN Cédric et MARGUET-GAUDIN Perrine	04 90 32 06 18
Kinésithérapeute : LEFEBVRE Naomi	04 90 22 46 96
Psychologues : BENEDICO Julie, NICOISE Myriam, NIZON Aurélie	06 47 37 21 74
Ostéopathes : DOUMERC Jessica et CONCHIN Julien	04 90 31 76 13
Infirmière : DIEU Nadège	06 38 82 10 55
Infirmière : LE BIHAN Stéphanie	07 83 37 20 16
Infirmières cabinet	04 90 83 87 99
Psychomotricienne : HEITZ Carine	06 98 48 11 40
Psychomotricien : D'ABBADIE Arnaud	06 50 22 57 91
Pédicure podologue : LEDAIN Delphine	04 90 16 96 01
Hypno thérapeute : SIINO Valérie	04 90 31 40 72 / 06 05 17 72 08
Orthophoniste : MOULETIN Céline	07 66 81 71 70
AD Sénior : espace multisensoriel - Aide à domicile : GILLIOCQ Daniel	04 32 74 29 22
Énergéticienne magnétiseuse : CONFALONIERI Ludivine	06 05 30 80 06
Sage femme : DARNE Clémence	06 51 16 08 06
Laboratoire d'analyses : BIO SANTIS	04 90 22 21 80

DIVERS :

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE : SAINTE CATHERINE Chislaine	04 90 22 55 92 / 06 88 48 28 94
THÉRAPEUTE : LUCAS MALLEVAL Noémie	06 13 30 07 80
TAXI DURAND	06 14 34 73 74
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) - Mairie	04 90 22 42 69
MISSION LOCALE (jeunes de 16 à 25 ans) - Permanence CCAS Vedène	04 90 23 32 84
ASSISTANTE SOCIALE - Centre Médico-Social de l'Isle sur la Sorgue	04 90 21 29 00
ADMR - Saint-Saturnin-les-Avignon	04 90 22 29 53
ARCHITECTE CONSEIL (sur RDV) : C.A.U.E.	04 90 13 49 50
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE (sur RDV) : BRUN Danielle	06 13 81 20 48
DÉPUTÉ : Catherine JAOUEN	Se renseigner à la Mairie de Jonquerettes
BUS ORIZO	04 32 74 18 32
CONCILIATEUR DE JUSTICE : INGUIMBERTY Bernard	Se renseigner à la Mairie de Jonquerettes

- 3 Édito
- 4 VIE SCOLAIRE ET DU VILLAGE
Travaux maternelle
Célébration 11 novembre
Petit rappel de civisme
- 5 Noël à l'école
Téléthon
Comité des fêtes
- 6 Dossier travaux
- 7 Nouveau plan de circulation
- 8 CCAS
Distribution des colis
Mutuelle de village
- 9 VIE DE LA PAROISSE
- 10 LES ASSOCIATIONS
ASLJ
- 11 Capoeira
- 12 Jonquerettes Évasion
Bibliothèque
Art et culture
- 13 Écuries du Réal
- 14 Jonquerettes Nature
- 15 Li Genesto
- 15 ZOOM ENTREPRISES
Professeur de sport
- 16 INFOS UTILES
Débroussaillage
Transports
- 18 Collecte des déchets
- 19 Cambriolages
- 20 ÉTAT CIVIL
RAPPEL

LE TRAIT D'UNION

Bulletin Municipal de Jonquerettes.
Numéro 84 – janvier 2024.

Rédaction et conception :

L'ensemble de l'équipe municipale.

Mise en page : Agence GOTAM

Crédit photos : Les associations,
Mairie de Jonquerettes...

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

La commune de Jonquerettes participe au respect de l'environnement. Le Trait d'Union est imprimé sur du papier recyclé.



Alors que nous allons aborder l'année 2024, le bilan de 2023 affiche de bien déplorables résultats pour la situation générale du monde et laisse présager encore de sombres perspectives pour cette prochaine année.

Et pourtant malgré ce contexte inquiétant, il nous faut, à notre petite échelle, continuer d'envisager l'avenir et développer l'action pour donner à nos structures locales le niveau que requièrent les besoins de nos concitoyens, aujourd'hui et demain. Comme l'actualité nous le montre aussi, nous devons le faire de plus en plus dans des démarches de développement durable en recyclant tout ce qui peut l'être, en nous orientant vers la sobriété énergétique, en produisant des énergies les plus renouvelables possibles, en nous réadaptant vers des usages de production locale, etc...

Ces orientations s'imposent à nous chaque jour un peu plus et doivent se développer de manière équilibrée, avec nos moyens disponibles et sans négliger toutes les autres problématiques, notamment celles résultant de la conjoncture nationale et internationale.

A ceux qui ont bien voulu venir nous écouter lors de la réunion publique de mi-mandat, le 24 février dernier, nous avons pu exposer la trajectoire parcourue par notre village, depuis environ une dizaine d'années, pour améliorer nos infrastructures et rénover notre patrimoine communal.

Cette trajectoire a été mise en œuvre de manière toujours proportionnée à la capacité d'investissement disponible année après année. Elle est la résultante d'un budget de fonctionnement maîtrisé, dégagant des marges de manœuvre pour investir, et des concours financiers extérieurs. Enfin le recours raisonné à l'emprunt, tout aussi indispensable pour investir, permet de conserver un niveau d'endettement inférieur à l'endettement moyen observé pour les villes de même importance.

Le GRAND AVIGNON nous accompagne aussi dans ce cheminement. Son soutien s'exerce chaque fois que cela est nécessaire dans ses compétences, en particulier pour la qualité de nos réseaux. Ce soutien intervient aussi par des concours financiers sur des opérations d'investissement relevant du développement durable. Le MAG de mi-mandat du Grand Avignon relate d'ailleurs quelques aperçus des contributions pour notre commune.

Avec une situation financière saine, nous avons donc poursuivi en cette année 2023 la mise en œuvre et la préparation des projets prévus. Concrètement le projet présenté publiquement le 17 février pour aménager la rue Pétrarque, la Traverse du Félibrige avec le nouveau terminus de bus, et la rue des Ecoles, est en voie d'achèvement. Désormais un nouveau plan de circulation résulte de cette opération et nous comptons sur la compréhension de tous pour s'accommoder de ce changement.

Nos yeux se tournent désormais vers l'année 2024 au cours de laquelle nous allons poursuivre les études déjà engagées, mais aussi concrétiser à partir de juin la mise en œuvre de la rénovation thermique et énergétique du groupe scolaire.

Je souhaite à chacun et à chacune d'entre vous de bons moments festifs pour cette fin d'année. Dès le samedi 6 janvier à 11H00 à la salle polyvalente j'aurai le plaisir de vous accueillir avec les membres du Conseil Municipal, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. A l'orée de cette année 2024 je vous adresse nos meilleurs vœux en souhaitant qu'ils soient porteurs d'espoir et de projets.

Bien cordialement.

Daniel BELLEGARDE
Maire de Jonquerettes

VIE SCOLAIRE ET VIE DU VILLAGE

Travaux à la maternelle

Un peu d'intimité à la maternelle, les services techniques ont installé des séparations entre chaque wc.



Célébration du 11 novembre

Cette année, pour la célébration de l'armistice, du 11 novembre 1918, il y a 105 ans, ce sont les élèves de l'école les « Javones » de Jonquerettes qui ont été choisis, nous les voyons ici au départ du cortège, se dirigeant vers le monument aux morts. Lylia, Anouk, Louise et Elena ont lu le Message de l'UFAC, et ensuite ont déposé la Gerbe de l'Amicale des anciens combattants de nos deux communes. C'est Daniel Bellegarde, maire, accompagné de Serge Malen, maire, qui ont donné lecture du discours de M. Sébastien Lecornu, ministre des armées.

Après les dépôts de gerbes et le temps de recueillement, la cérémonie a été clôturée, par la « Marseillaise » reprise par une foule très nombreuse, en ce jour anniversaire.



Petit rappel de civisme

Nous constatons de plus en plus d'actes d'incivilité, des petits riens qui empoisonnent la vie de notre village :

- Respectez les consignes et les jours de passage des ordures ménagères (mardi et vendredi) et du tri sélectif (mercredi)
- Déposez vos poubelles la veille au soir et rentrer les au plus tard le soir de la collecte. En cas d'accident, votre responsabilité serait engagée.
- Les points de collectes des vêtements et les containers à verres ne sont pas des décharges publiques. Pour cela, vous pouvez déposer aux déchetteries de VEDENE et du THOR du lundi au samedi. Pour les encombrants, non transportables dans un véhicule ou une remorque, vous contactez le **0800 71 84 84** pour une prise de rendez-vous.



- Tenez compte de votre voisinage en respectant la législation sur le bruit.



- Force est de constater que des propriétaires de chiens, non scrupuleux avec aucun sens du bon vivre

ensemble, laissent sur les trottoirs les déjections de leurs canidés. Ces mêmes personnes sont les premières à faire des remarques sur l'entretien du village que nous ne cessons d'embellir afin de le rendre le plus agréable possible pour nos concitoyens. Nous renouvelons notre demande de se munir d'un sac plastique et de ramasser les déjections. Nous vous invitons également à tenir vos chiens en laisse et à ne pas les laisser divaguer sur les aires de jeux qui se trouvent souillées au risque de contaminer les jeunes enfants.



Noël à l'école



L'année se clôture à l'école autour des traditionnelles festivités de fin d'année : le repas de Noël a enchanté les papilles des enfants le jeudi 21 décembre, tandis que le Père Noël a enchanté les pupilles et les cœurs des élèves le lendemain. La mairie a offert son traditionnel goûter aux petits et grands, avant de se séparer pour les vacances.

De la part du Conseil Municipal, un grand merci au Père Noël pour sa disponibilité et sa gentillesse et au personnel de l'école pour son implication.



Bonnes fêtes à tous !

Téléthon

Le comité des fêtes, en collaboration avec toutes les associations du village, ont organisé le samedi 9 décembre la journée de l'AFM téléthon dont le thème était : **MUSCLE TON TÉLÉTHON**.

Au programme de cette journée, diverses activités étaient proposées par les associations : concours de belote, pratique du Yoga et de yoganidrapar PAD-MAYOGA, parcours de rapidité / adresse / lenteur à vélo avec JONQUERETTES ÉVASION, marche sportive et cours de pilates avec l'ASLJ, découverte du rock avec Christelle Brun et Logan Maréchal et démonstration de Tango avec Mila Aguilera et Augusto AVENIO de CONNECTANGO.





Le comité des fêtes remercie chaleureusement tous les bénévoles, associations, commerçants, artisans et participants qui ont fait de cette journée une belle réussite.

Grace à vous tous nous avons pu reverser à l'AFM Téléthon la somme de 1 340€. Encore merci !

Comité des fêtes

Dates importantes des festivités du comité des fêtes à noter dans vos agendas :
le 3 août 2024 concert de l'été et le 7 septembre fête des jongs !

Dossier travaux...



Aménagement des voiries Rue Pétrarque, Traverse du Félibrige, Rue des Écoles...

Commencés comme prévu le 18 septembre dernier les travaux d'aménagement de la rue Pétrarque, traverse du Félibrige et rue des Écoles, ont été menés rapidement grâce au groupement de deux entreprises attributaires du marché public : Société des Carrières Vauclusiennes et la société EUROVIA. En effet le programme prévisionnel des travaux prévoyait une planification jusqu'en février 2024. Par leur groupement ces deux entreprises ont pu mobiliser des moyens combinés permettant de réaliser l'essentiel des travaux avant la fin de l'année 2023, ce qui a aussi permis corrélativement de limiter dans le temps les nuisances dues à ces travaux.

Il convient de rappeler que l'objectif fondamental de ces aménagements était de donner la possibilité aux bus de transport en commun de pouvoir circuler dans notre village avec un parcours sans retournement, en empruntant successivement la rue Pétrarque, la traverse du Félibrige, la rue des Écoles, et en repartant sur l'avenue de la République.

Désormais le terminus des bus est situé sur la traverse du Félibrige et ce sera la station « Jean MOULIN ». La station « Château d'Eau » située au bas de l'avenue de la République reste en service du côté droit de la descente.

Ainsi les manœuvres difficiles de recul des bus dans le carrefour du haut de l'avenue de la République sont désormais éliminées, et le nouveau terminus se situe au cœur de la centralité de village où il se trouve également mieux exposé pour les usagers en attente.

Alors comme dans toute évolution nous allons devoir adapter nos habitudes de circulation dans ce secteur. Pour la sécurité de tous, pour la sécurité des enfants dans la zone des écoles, vous êtes invités à consulter attentivement les nouvelles mesures de circulation décrites par le plan et les commentaires qui suivent.





Nouveau plan de circulation



Rue Pétrarque :

- > Circulation dans les deux sens.
- > Mise en place d'une balise « Cédez le passage » au croisement avec la traverse du Félibrige.

Traverse du Félibrige :

- > Circulation en sens unique de la rue Pétrarque, jusqu'à la rue des Écoles.
- > Une zone de rencontre dite ZONE 20 est instituée sur tout le secteur qui couvre les espaces de stationnement, la station bus, les espaces devant les écoles et la salle polyvalente. Cette zone 20 est traitée spécifiquement par des marquages au sol réalisés en résine colorée destinés à stigmatiser l'attention de tous les usagers.

Rue des Écoles :

- > Circulation dans les deux sens.
- > Le croisement avec la traverse du Félibrige est constitué d'un plateau surélevé. La circulation est régie par la priorité à droite.
- > Le croisement avec l'avenue de la République est constitué d'un plateau traversant surélevé. La circulation est régie par la priorité à droite. C'est le changement le plus fondamental pour la circulation sur l'avenue de la République. En complément de la signalisation réglementaire, les usagers seront alertés par un panneau d'information indiquant clairement ce nouveau régime de priorité.

Distribution des colis

Au cours du mois de décembre, les personnes de 70 ans et plus inscrites au CCAS se sont vues remettre leur colis de Noël qui est toujours très apprécié en cette période de fêtes.

A cette occasion l'invitation au repas de « l'âge d'Or » leur a été remise, il se déroulera dans la salle Jean Moulin le samedi 10 février à midi. Les réponses sont à donner avant le 26 janvier 2024. Ce moment est attendu par nos aînés pour pouvoir se retrouver, passer un bon moment et évoquer quelques bons souvenirs.

(photo Blanc Daniel / Le Dauphiné Vaucluse Matin)



Mutuelle de Ville et Village

Soucieuse que la santé ne devienne pas une « marchandise » et afin de favoriser l'accès aux soins pour tous, la municipalité a mis en place une « mutuelle de ville et village ». Pour ce beau projet en faveur de nos administrés, nous avons fait confiance à une VRAIE mutuelle : la **Mutuelle Générale d'Avignon Grand Sud**, mutuelle interprofessionnelle, première « mutuelle de ville et village » de France, porteuse de valeurs telles que la solidarité, notamment intergénérationnelle, l'entraide, etc...

Ce partenaire « Santé » a également retenu notre attention par ses tarifs et sa proximité.

Dans cet article, nous souhaitons rappeler les avantages et le fonctionnement de la mutuelle de village, ainsi que l'importance de rejoindre cette initiative collective.

Pourquoi opter pour la Mutuelle de Village ?

1. Le choix des garanties : la mutuelle de village offre un choix de 5 garanties avec des cotisations calculées au plus juste, ce qui signifie que vous pouvez bénéficier de soins de qualité en réalisant des économies substantielles, contribuant ainsi à alléger la charge financière de vos dépenses de santé.

2. Proximité : en adhérant à la mutuelle de village, vous renforcez le tissu social local, et vous bénéficiez d'un conseiller dédié, sur place lors des permanences sur la commune et dans toutes les agences MGA.

3. Facilité d'accès aux soins : la mutuelle de village simplifie l'accès aux soins en éliminant les barrières financières et en vous accompagnant dans vos démarches (recherche de praticiens conventionnés, renseignements sur l'accès aux droits etc). Vous pourrez consulter des professionnels de santé de notre commune et des environs en toute sérénité.

Comment adhérer à la Mutuelle de Village ?

Pour rejoindre la Mutuelle de Village, rien de plus simple : l'adhésion est ouverte à tous les résidents ou salariés de notre commune. Un diagnostic conseil personnalisé, sera réalisé en fonction de votre situation familiale et vos besoins de santé. A l'issue de ce dernier, l'adhésion pourra être finalisée. Une fois membre, vous recevrez votre carte d'adhérent.

La santé est l'un des biens les plus précieux, et il est essentiel que chacun puisse y accéder de manière équitable. La Mutuelle de Village est le moyen de garantir à tous les habitants de notre commune l'accès à des soins de qualité à des tarifs raisonnables. Rejoignez-nous dans cette initiative, renforçons notre solidarité, et améliorons ensemble la santé de notre village.

Nous sommes là pour vous aider à prendre la meilleure décision pour vous et votre famille en matière de santé.

Votre santé, notre priorité !



Des permanences auront lieu dans la commune les 01 mars + 07 juin + 06 sept + 06 déc.
Prenez contact auprès de la Mairie, du CCAS ou de la M.G.A. au : 04.90.89.16.90, par mail : contact@mutmga.frou directement sur le site de la mutuelle : www.mutuellegeneraledavignon.com

LA VIE DE LA PAROISSE



La FÊTE PATRONALE de la SAINT-ANDRÉ à JONQUERETTES le dimanche 3 décembre...

...a réuni, encore et toujours, les gens du « Pays de Jonquerettes !! »... mais aussi, les amis du Secteur Paroissial, du Thor, Châteauneuf de Gadagne et de Jonquerettes et... plusieurs couples de futurs mariés !



LE MOT de Mr le CURÉ

Le Nouvel An est là. Nous venons de fêter Noël, la fête de la paix, qui vient au monde par la naissance d'un enfant qui apporte joie et lumière ! C'est aussi la Fête de la famille, qui se rassemble et qui chante le partage et l'amour.

Au moment de vous présenter mes vœux comme curé de Jonquerettes, je me pose cette question douloureuse : « Avons-nous pu encore vivre cette fête normalement, alors que nous avons assisté chez nous (n'oublions pas le Professeur Dominique Bernard) comme en Terre Sainte, - et en Arménie et tellement d'autres pays -, aux massacres d'enfants, de familles, d'innocents ? » La réponse est : Oui, plus que jamais ! Face à la barbarie, nous devons défendre notre culture et notre civilisation de la vie, de la famille et de l'amour, avec comme fondement la liberté, la fraternité et l'égalité.

Ce sont des valeurs judéo-chrétiennes. C'est notre identité, notre ADN. Et cela passe par les vœux de Nouvel An

Oui, Belle Année à toutes et à tous, aux Enfants, aux Parents, aux Anciens toujours jeunes : santé à tous les étages !



A SAVOIR : D'autres informations vous sont communiquées régulièrement sur le tableau d'affichage près de la porte de l'église et par messagerie mail. Si vous le désirez, vous pouvez indiquer votre adresse mail à Mr le Curé, pour recevoir le bulletin paroissial dominical et hebdomadaire. C'est très pratique !

Père Gabriel, Curé. Tél : +33.6.25.90.10.35 / Mail : peregab84@proton.me

Facebook : [Secteur-paroissial-Notre-Dame-du-Lac-St-Jean-Baptiste-St-André](#)

Site Internet : <https://www.le-thor.paroisse84.fr/>

Chaine You Tube : Un curé vous parle

LES ASSOCIATIONS DE JONQUERETTES

ASLJ

Les cours de la Saison 2023 2024 ont démarré la semaine du 4 Septembre. Les inscriptions sont en augmentation par rapport à l'année dernière puisque nous sommes passés de 310 adhérents à presque 400 aujourd'hui.

Deux nouveaux profs sont venus nous rejoindre :
- Chantal LEPAGE pour la section « peinture » le Mercredi matin.



- Anne-Lise CRISA pour le « Pilates » du Jeudi en remplacement de Fatima Louis partie en retraite.



Suite à une demande des adhérents, un 5e cours de Pilates a été mis en place le Jeudi de 9h30 à 10h30 Salle Jean Moulin. 25 personnes sont déjà inscrites à ce cours.



Tennis:

50 personnes inscrites : autant d'enfants que d'adultes.



Championnats par équipes pour les 15/16 ans (2 équipes) et les 11/12 ans en novembre et décembre. Début d'année 24 : championnat par équipes des 13/14 ans puis suivra le championnat par équipes adultes.

La Section « Rando » menée par Marie-Jo et Denis Durand (accompagnateurs bénévoles) a démarré par une séance de « Longe-côte » aux Saintes Maries de la Mer.



L'Assemblée Générale s'est tenue le Lundi 18 décembre Salle Culturelle à 18h30. Les participants et la Mairie étaient présents et ont pu constater le succès grandissant de l'association.

L'ASLJ a participé à la journée du Téléthon le samedi 9 décembre avec une marche sportive et un cours de Pilates.

Le samedi 16 décembre a eu lieu l'arbre de Noël avec un spectacle de clowns et la venue du Père Noël pour la distribution des goûters aux enfants. Cette après-midi s'est terminée par un apéritif convivial avec les adhérents et leurs familles.

Prochain rendez-vous : la Grande soirée ASLJ qui vous emmènera « dans les îles » le samedi 23 mars à 20h Salle Jean Moulin avec repas et animation musicale « Créole ».

L'ASLJ vous souhaite une très bonne année sportive 2024.



Voici le planning des cours dispensés par l'ASLJ plus les cours de tennis enfants et adultes les mercredis, jeudis et samedi matin.

Infos contacts : Mme POUWELS : 04 90 22 22 57
 Mme DELDON : 04 90 83 11 56
 Tennis : Philippe FAZZIO : 06 85 22 63 54
 Mail : asljonquerettes@yahoo.fr

- PLANNING DES COURS - SAISON 2023/2024 -

Cours à la salle Jean-Moulin ou en salle de motricité ou en extérieur

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
<p>HIP-HOP ENFANTS 17H00 - 18H00</p> <p>HIP-HOP PRÉ ADOS 18H00 - 19H00</p> <p>HIP-HOP ADOS 19H00 - 20H00</p> <p>HIP-HOP ADULTES 20H00 - 21H00</p>	<p>MODERN JAZZ CP/CE1 18H00 - 19H00</p> <p>BARRE AU SOL RENFO. MUSCULAIRE 19H00 - 20H00</p> <p>MODERN JAZZ ADULTES 20H00 - 21H15</p>	<p>extérieur</p> <p>MARCHE SPORTIVE 9H00 - 10H30</p> <p>salle de motricité</p> <p>ZUMBA 18H15 - 19H15</p>	<p>extérieur</p> <p>MARCHE SPORTIVE 9H00 - 10H30</p> <p>PILATES 9H30 - 10H30</p> <p>GYM SENIORS 11H00 - 12H00</p> <p>salle de motricité</p> <p>MODERN JAZZ MATERNELLES 16H45 - 17H45</p> <p>MODERN JAZZ CE2/CM1/CM2 17H45 - 18H45</p> <p>PILATES 19H00 - 20H00</p> <p>PILATES 20H00 - 21H00</p> <p>salle de motricité</p> <p>BODY BALANCE 19H00 - 20H00</p>
<p>HIP-HOP ... ANIKO ...</p>	<p>MODERN JAZZ PASCALE - 06 05 03 55 91</p>	<p>MARCHE SPORTIVE</p> <p>RENFO. MUSCU.</p>	<p>BODY BALANCE ANNA</p> <p>PILATES ... SYLVIE ...</p> <p>PILATES · ANNE-LISE ·</p> <p>ZUMBA · JOHANNA ·</p>

Capoeira : un stage pour les enfants pendant les vacances

La saison de capoeira bat son plein, et les enfants comme les adultes s'entraînent toutes les semaines pour atteindre l'excellence.

Les adhérents ont pu profiter de stages sur Lyon, Paris ou plus loin Cologne et Berlin et bientôt Nîmes, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux ou encore Madrid.

Comme tous les ans en décembre une grande manifestation sportive organisée sur Avignon a été l'occasion pour certains de changer de grades et pour tous, l'occasion de s'imprégner de l'ambiance brésilienne notamment par le biais d'une soirée tropicale.

Pendant les vacances de février, un stage infantile autour de la capoeira aura lieu au clos Folard de Morières entre 9h et 12h du 26 février au 1er mars avec au programme : de la capoeira, du maculélé (combat de bâtons), de la fabrication d'instruments, de la musique, des jeux...



Tarif : 30 euros pour la semaine / tous niveaux.
 Le nombre de places étant limitées les réservations sont conseillées avant le 15 janvier au mail suivant : capoeira-vaucluse@outlook.fr

Jonquerettes Évasion

L'année 2023-2024 a démarré sur les chapeaux de roues pour Jonquerettes Evasion, avec un record du nombre d'inscrits (pas moins de 60 adultes et plus de 100 enfants). Toutes les activités habituelles du premier trimestre se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur, comme les journées VTT à Ville-neuve les Avignon et Chusclan, ou l'initiation BMX organisée avec le club de Pernes les Fontaines. Cette année l'association a participé au Téléthon, afin de récolter le plus de fonds possibles, grâce à des ateliers VTT que l'on espère plairont au plus grand nombre. Le trimestre se clôturera avec le traditionnel gouter de Noël.



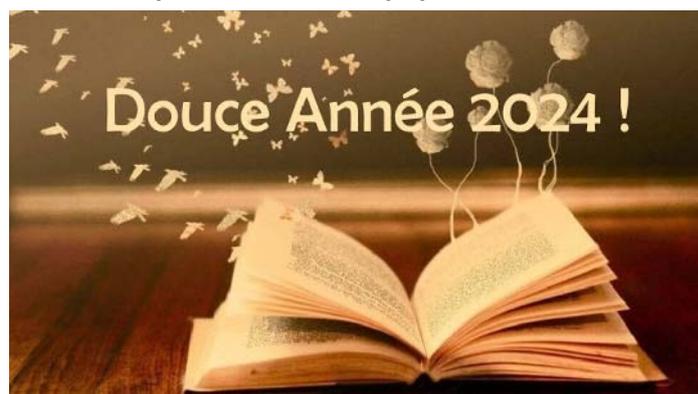
Bibliothèque de Jonquerettes

« Je pense que les livres sont comme les gens, dans le sens où ils peuvent s'inviter dans votre vie au moment où vous en avez le plus besoin »
Emma Thompson

Pendant notre Assemblée Générale du vendredi 19 Janvier 2024 à 18h30 à la salle culturelle de Jonquerettes, la Couleur des Mots fêtera ses 25 ans d'existence.

Quelques vœux pour la suite :
Continuer à vous accueillir, toujours plus nombreux, en vous offrant toujours plus de nouveautés.
Continuer nos partenariats avec l'école des Javones, avec le centre aéré Ludic'Enfance, avec le relais petite enfance, le Service Livre et Lecture, partager nos coups de cœur pendant nos Rencontres Lecteurs, être à la hauteur de vos attentes ...

Une belle et paisible année 2024 pour chacun de vous de la part de toute l'équipe !



Lundi 16h à 18h – Samedi 9h30 à 12h.
L'équipe de La Couleur des Mots : 06 37 50 51 45
bibliotheque.jonquerettes@gmail.com

Art et culture



Après une rentrée riche en créations artistiques et en nouveautés, l'Atelier Art et Culture de Jonquerettes espère que vous avez passé de très joyeuses fêtes de fin d'année.

À l'orée de cette année nouvelle l'ensemble des participants ainsi que le professeur Thomas Pataï, diplômé des Beaux-Arts de Budapest et d'Avignon, encou-

ragent toutes celles et ceux qui souhaitent se lancer ou se perfectionner dans une activité artistique à venir faire une petite visite de l'Atelier.

Ils pourront y prendre contact, observer ainsi le déroulement des cours et les élèves présents en activité, soit de sculpture et modelage le mardi de 15h à 18h et le jeudi de 14h à 17h, soit de peinture le mercredi de 14h à 17h ou de 17h à 20h. Un cours d'essai gratuit leur sera proposé.

Les réalisations en sculpture et modelage se font sur argile, pierres diverses, béton cellulaire. Les techniques pouvant être abordées en peinture sont le



pastel, l'aquarelle, l'acrylique et la peinture à l'huile.

L'ambiance y est toujours chaleureuse et accueillante. Toutes et tous seront les bienvenus débutants ou confirmés.

A bientôt à l'Atelier Art et Culture de Jonquerettes.



Les Écuries du Réal

Rentrée de choc pour les Écuries du Réal....

Les jeunes cavaliers des Écuries du Réal vont, une fois de plus, défendre leur titre lors du programme « Graines d'artistes », organisé lors du Salon CHEVAL PASSION à Avignon.

Cette aventure associe un centre équestre, une ville et une école dans la création d'un projet artistique autour de l'équitation, pour développer la connaissance de l'art équestre, élément de notre patrimoine vivant.

« Tous les ans il y a un changement de cavaliers pour permettre à toute l'écurie de participer, mais tout autour il y a les cavaliers des autres années qui gravitent et viennent aider. L'an dernier, on a choisi de parler de tolérance suite aux événements en Ukraine. Cette année se sera un nouveau thème que vous pourrez découvrir... », nous explique Sophie SUTERA-SARDO.



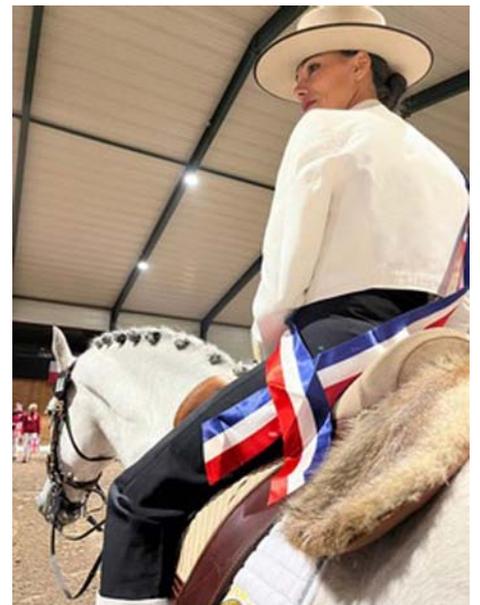
La rentrée, c'est également une nouvelle saison pleine de promesses qui s'annonce pour les équipes de concours Du Réal : CSO, CCE et Dressage.

Ces 3 équipes pleines d'entrain et d'enthousiasme, s'engagent au minimum une fois par mois sur les concours de la région, visant cette année les qualifications pour les championnats de France.



Le tout sous l'œil attentif de Sophie, qui parallèlement continue sa carrière professionnelle.

A nouveau sélectionnée pour défendre les couleurs de l'équipe de France, elle concourt en Level 6 niveau Grand-Prix, la plus haute épreuve du Championnat d'Europe des Masters du Cheval Ibérique (MCI) à Paris Parc équestre Franceilien Le PIN (77), avec son fidèle compagnon Armas Eral.



Les écuries du Réal, c'est également des stages de découverte et de perfectionnement durant toutes les vacances scolaires pour les cavaliers licenciés et les cavaliers en soif de nouvelles aventures....



Pour tous renseignements et inscriptions envoyez un mail ecuriedureal@hotmail.fr ou réservez sur le site : <https://ecuriedureal.gd-obs.com/>

Infos Sophie Sutera-Sardo :
06 87 09 97 84

Jonquerettes nature

Après l'Assemblée Générale du 28 septembre, l'équipe de Jonquerettes Nature, organisateurs et marcheurs se sont retrouvés, le 1er octobre suivant, pour une première sortie pédestre autour de Noves. La chaleur était de mise, mais elle n'a pas découragé les « crapauteurs » de sentiers. Les sorties suivantes, également placée sous le signe du beau temps, ont permis de découvrir Flassan et ses environs, Sérignan et sa très jolie campagne et pour finir l'année en décembre, le sentier du colorado à Rustrel.

Entre temps, Jonquerettes Nature a participé efficacement au Téléthon 2023 en proposant une sortie pédestre locale de 10h à 11h30 le samedi 9 décembre.

Après la trêve gourmande des fêtes de fin d'année, la reprise se fera par une virée à Saint Michel d'Euze et La Roque sur Cèze.

La culture n'est pas laissée de côté. En mars, nous aurons le plaisir d'aller visiter la grotte Cosquer à Marseille. Il y aura également une sortie vélo au printemps avec deux parcours de niveau différents : pour débutants et confirmés. La saison se terminera par un week-end prolongé à Torre Del Far dans les Pyrénées Orientales, entre Roussillon et pays Catalan.

Bien sûr, chaque mois une nouvelle randonnée est mise en avant et rythme les retrouvailles, ce qui conforte bien l'image dynamique de l'association.

Un programme réjouissant qui, nous l'espérons, donnera envie à toute âme vagabonde et pieds sautillants, de venir rejoindre le groupe.

Toutes les infos sur <http://jonquerettesnature.free.fr>

Que cette fin d'année apporte à toutes et tous la douceur de fêtes familiales et l'espérance d'une année nouvelle tournée vers une sérénité retrouvée.

Jonquerettes Nature est heureuse de vous présenter ses vœux les plus chaleureux.

A ben lèu (à bientôt)



Li Genesto

Le club a repris ses activités depuis le jeudi 7 septembre 2023. Les rendez-vous hebdomadaires ont lieu le jeudi à partir de 14h à la salle Culturelle (face à la mairie). Belote, coinche, tarot et divers jeux de sociétés sont au programme ainsi que les parties de pétanque lorsque le temps le permet. Le club était présent lors de la journée des associations ainsi qu'à la journée du Téléthon.

A noter sur vos agendas :

Séjour de 3 jours / 2 nuits : mardi 28 – mercredi 29 et jeudi 30 mai 2024.

Le Tour Gourmand de Marseillan au Haut Languedoc (visite des Chais de Noilly Prat et dégustation Déjeuner au restaurant « la Tablée » à Marseillan Visite d'une parfumerie - Journée à ALBI. Petit train Etc...). Hébergement Auberge de l'Espinouse à Fraisse sur Agout. Programme détaillé du séjour sur demande

Le vendredi 22 mars 2024

Sortie en Ardèche. Ferme théâtre « Jean D'ici Ferrat le cri » à Lablachère. A midi déjeuner au restaurant « Les Chênes » à Courry.

Le jeudi 25 avril 2024

Sortie « Journée croisière et Traditions » sur le canal du Rhône de Sète à Aigues Mortes. Déjeuner Mas de la Comtesse avec ambiance Gipsy. Animations taurine et gardians etc... Temps libre dans la cité médiévale.

Les informations détaillées sur les sorties vous seront communiquées prochainement.

Le dimanche 10 décembre à midi a eu lieu le traditionnel repas de Noël du club à la salle Jean Moulin. Repas préparé par Vigier Traiteur.



Fermeture du club du jeudi 14 décembre 2023 au mercredi 3 janvier 2024. Reprise des activités le jeudi 4 janvier L'assemblée générale du club aura lieu le jeudi 15 février 2024 suivi d'un repas.

Les membres du bureau et son président vous souhaitent une très bonne année 2024

Pour tout renseignement vous pouvez passer le jeudi après-midi à la salle culturelle ou nous joindre par mail : li.genesto@aol.com



ARTISANS / COMMERÇANTS / ENTREPRISES

Grégoire Blanc - Professeur de sport

Professeur de sport de formation, le jonquerettois Grégoire Blanc 39 ans propose dorénavant aux personnes en situation de handicap des séances d'activités physiques adaptées (APA) prescrites par ordonnance. Cet enseignant spécialisé a fait sienne la citation d'André Malraux : « *il faut ajouter de la vie aux années, pas des années à la vie !* ».

Grégoire Blanc propose des séances qui s'adressent aux personnes qui ont des troubles de l'équilibre, qui souhaitent préserver les déplacements en confiance ainsi qu'une autonomie maximale, ou tout simplement pratiquer une activité physique adaptée à ses propres capacités. L'objectif premier est de prévenir, de diminuer le risque de chute et permettre une réadaptation à la marche en toute sécurité. S'il intervient majoritairement à domicile, il propose depuis ce début d'année dans la salle Mounition au rez de chaussée de L'Oustau à Saint-Saturnin les Avignon des séances communes d'activités physiques adaptées et ce, en partenariat avec le CCAS de la ville.

Contact : Grégoire Blanc - Tél. 06 03 02 66 23

blanc.gregoire.eapa@gmail.com

<http://blanc-gregoire-eapa.fr/>



INFOS UTILES...

Débroussaillage

Contrairement aux idées reçues, les périodes les plus favorables au débroussaillage des jardins et des terrains sont l'automne et l'hiver lorsque la végétation est encore en dormance. Dans certaines zones, cette opération est obligatoire pour les propriétaires, car elle permet de réduire les risques de propagation de feux de forêts.

Chaque année, environ 5 400 feux de forêt pour une superficie incendiée de 19 500 hectares environ, avec un pic exceptionnel en 2022 (16 000 feux pour une surface de 72 000 ha). Dans la majorité des cas les incendies sont d'origine humaine, principalement moitié par imprudence.

Afin de réduire ces chiffres, le gouvernement a lancé le 15 novembre 2023 une campagne d'information interministérielle pour rappeler que l'automne et l'hiver sont les périodes les mieux indiquées pour débroussailler son terrain. Dans les zones à risque, c'est même une obligation légale pour les propriétaires sous peine de se voir infliger une sanction administrative.

Débroussailler est toujours recommandé, voire imposé dans certaines zones.

Débroussailler consiste à réduire sur un terrain la masse des matières végétales de toute nature (herbes, branchages, feuilles...), ce qui facilitera l'intervention des pompiers en cas de feux de forêt, à protéger les habitations.

Dans notre département, la loi impose aux propriétaires de débroussailler les terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts aux abords des constructions, chantiers et installations sur une profondeur de 50 mètres, ou 100 mètres selon le contexte communal.

Pour savoir si l'on est soumis à l'obligation de débroussaillage, consulter la carte de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière).

Une obligation qui pèse aussi sur le voisin :

La réalisation du débroussaillage peut parfois nécessiter d'intervenir sur la propriété du voisin. Il convient, dans ce cas de figure, de demander une autorisation d'accès à son voisin pour effectuer les opérations de débroussaillage.

Ainsi, même si le terrain n'est pas soumis à l'obligation légale de débroussaillage, ce dernier est tout de même recommandé si l'habitation est proche d'une zone boisée.

En complément, le gouvernement recommande d'élaguer régulièrement les arbres et d'éliminer les déchets végétaux (branchages morts ou coupés, résidus de tonte, etc.), car les feuilles mortes et les aiguilles de pin tombées au sol brûlent très facilement et permettent au feu de se propager à grande vitesse.

De lourdes sanctions pour les propriétaires qui ne débroussaillent pas :

En cas de non-exécution du débroussaillage, le maire (ou le préfet si la commune n'agit pas) peut mettre en demeure le propriétaire par courrier recommandé avec avis de réception. Le propriétaire dispose alors d'un mois pour effectuer les travaux. Passé ce délai, le maire peut faire exécuter d'office les travaux à ses frais et infliger au contrevenant une amende administrative pouvant aller jusqu'à 30 € par m² non débroussaillé.

Il peut être condamné par le tribunal correctionnel au paiement d'amendes allant de 750 à 1 500 €. Et si la mise en demeure reste sans effet, ils peuvent en outre être condamnés à une amende maximale de 30 euros par mètre carré non débroussaillé.

Lorsque le propriétaire n'a pas rempli ses obligations de débroussaillage, son assureur peut lui appliquer une franchise supplémentaire de 5 000 €, si des dommages ont été causés par un incendie.

Nous vous rappelons que lors de notre visite avec le SMDVF, nous avons constaté que des propriétaires n'étaient pas en règle avec cette obligation de débroussaillage.





JONQUERETTES

Voyagez facilement sur le réseau de transports du Grand Avignon !

Une ligne régulière

Depuis Jonquerettes, déplacez-vous en bus avec :

La Ligne **11** JONQUERETTES / ST SATURNIN <> AVIGNON POSTE

Faites aussi correspondance avec la ligne **12** à l'arrêt Morières Cannonets pour rejoindre la zone commerciale Avignon Nord ou la zone commerciale Cap Sud.

Des services scolaires

S1 JONQUERETTES / ST SATURNIN
<> AUBANEL / ST DOMINIQUE

S3 JONQUERETTES / ST SATURNIN
<> COLLÈGE A. FRANCK

Votre transport à la demande



- Allobus prend le relais du réseau de bus/tram sur Jonquerettes
- Il est accessible à tous et dessert tous les arrêts de votre commune, ainsi que des autres communes du Grand Avignon.
- Fonctionne du lundi au jeudi de 5h30 à 22h30, jusqu'à 00h30 le vendredi et samedi.
Le dimanche et jours fériés (sauf le 1^{er} mai) de 7h30 à 21h.
- Tous les titres Orizo sont acceptés.

Plus d'infos,
scannez
le QR Code



Téléchargez l'application ALLOBUS et réservez votre trajet !

- 1** Créez votre compte
- 2** Réservez votre trajet
La nouvelle recherche d'itinéraires intègre bus, tram et service Allobus, pour vous proposer **le meilleur trajet** jusqu'à votre destination finale.
- 3** Consultez votre trajet
SMS, alertes en temps réel.
- 4** À bord du véhicule
Suivez votre itinéraire et votre heure d'arrivée en temps réel sur votre mobile.



Besoin d'assistance ou d'un complément d'information ?
Appelez le 0800 456 456 (gratuit).
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h, samedi de 9h à 12h.



Collecte des déchets : du changement !



COMMUNE DE JONQUERETTES

Changement des jours de collecte des déchets

À COMPTER DU LUNDI 1^{ER} JANVIER 2024

Le ramassage de vos bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif va être assuré par un nouveau prestataire.

VOS NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE :



**MARDI
APRÈS-MIDI**
ordures
ménagères

**MERCREDI
MATIN**
emballages
et papiers



Retrouvez les jours de collecte par rue sur grandavignon.fr ou en scannant le qr code

ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES

- Sortir son bac la veille au soir du jour de collecte ou le matin si la collecte a lieu l'après-midi, et le rentrer dès la collecte effectuée, pour un cadre de vie plus esthétique
- Aller en déchèterie pour les déchets volumineux et également pour les déchets de jardin. Ces déchets n'ont rien à faire dans le bac à ordures ménagères et y sont même interdits !

Pour toute question sur la collecte et le tri

DIRECT GRAND AVIGNON 0800 71 84 84

Guide du TRI

En téléchargement sur grandavignon.fr (rubrique Collecte et tri)



Pensez à composter vos biodéchets !
NOUVEAU

Le Grand Avignon vous propose désormais de vous équiper d'un composteur individuel à prix avantageux.
Contactez Direct Grand Avignon pour + d'informations au 0800 71 84 84



Cambriolages

**Vous êtes victime ou témoin
d'un fait délictueux :
APPELEZ LE 17**

**Contre la recrudescence de
cambriolages, ayez les bons
réflexes !**

**Contribuer à la sécurité de
tous c'est l'affaire de
chacun**

■ PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE :

- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

- Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

- Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur et extérieur, alarmes ou protection électronique...).

- Demandez conseils à un professionnel.

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

- Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs, etc...

- Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage, etc...

- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

- Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

CONFIEZ VOS CLÉS À UNE PERSONNE DE CONFIANCE.

SIGNEZ À LA GENDARMERIE TOUT FAIT SUSPECT POUVANT LAISSER PRÉSAGER LA PRÉPARATION OU LA COMMISSION D'UN CAMBRIOLAGE.

■ EN CAS D'ABSENCE DURABLE :

- Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

- Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

- Votre domicile doit paraître habiter ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

- Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio.

- Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet, ou sur votre mur facebook.

- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS « TRANQUILLITÉ VACANCES » ORGANISÉES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, SIGNEZ VOTRE ABSENCE À LA GENDARMERIE.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE :

- Prévenez immédiatement la gendarmerie.

- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements, etc...)

- Avant l'arrivée de la Gendarmerie, protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre

- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

- Déposez plainte à la brigade de gendarmerie.

- Munissez-vous d'une pièce d'identité.

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés

- Etablissez une liste des objets dérobés.

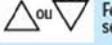
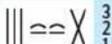
- Déclarez le vol à votre assureur.

LES CONSTATATIONS EFFECTUÉES PAR LA GENDARMERIE SONT INDISPENSABLES AVANT TOUTE PLAINTE.

VOUS POUVEZ DÉPOSER VOTRE PLAINTE EN LIGNE :

WWW.PRE-PLAINT-EN-LIGNE.GOUV.FR

Les signes de repérage des cambrioleurs

	Projet de cambriolage		Voie libre
	4 ou 5 pièces à visiter		Maison inoccupée
	Il y a de l'argent		Femmes seules
	Danger, à éviter		3 enfants 2 femmes 1 homme
	Attention au chien		Maison d'un représentant de l'autorité
	Police vigilante		Rien à prendre, rien d'intéressant
	Attention aux voisins		Inutile d'entrer
	Attention alarme		Maison déjà cambriolée
	Risque de se faire prendre, danger		

Ces signes peuvent se retrouver sur votre façade, boîtes aux lettres, poteaux, pierres... De plus les cambrioleurs peuvent utiliser un enjoliveur de voiture. En effet, si vous trouvez un enjoliveur contre votre façade ou à proximité, attention, vous avez été repéré, vous risquez d'être visé.

SOYEZ ATTENTIFS À CES SIGNES DESSINÉS À PROXIMITÉ DE VOTRE DOMICILE



ÉTAT CIVIL - AU 21/12/2023

Les naissances :

Nous adressons nos félicitations
aux heureux parents.



Mila CAESTECKER

Née le 19 septembre 2023



Sandro, René, Didier, Miguel SOLIPA

Né le 8 octobre 2023

Les mariages :

Nous félicitons les mariés
pour cet heureux événement.

Le 26 août 2023 : Guillaume LOPEZ et Mélissa, Solange, Dany PEREZ

Le 30 septembre 2023 : Toni, Didier GOTTI et Camille, Elise, Blondine DANGUIEN

Renouvellement de vœux :

Nous souhaitons tous nos vœux à Carmen et Joseph Platto qui ont fêté leur 60 ans de mariage !

Les pacs :

Nous félicitons les pacsés
pour cet heureux événement.

Le 10 août 2023 : Jimmy, José, Johnny PEREZ et Elodie, Christelle, Manon ETSCHMANN

Le 18 septembre 2023 : Olivier, Gabriel, Isham LUCAS et Maria, Luiza LEWOCZ

Les décès :

Nous adressons nos condoléances
aux familles endeuillées.

Le 8 août 2023 : Marcel ASCASO

Le 4 septembre 2023 : Didier JEAN

RAPPEL :

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver toute l'actualité de la Commune, sur votre smartphone ou votre ordinateur avec PanneauPocket.



Suivez l'actualité et les alertes
de la Commune avec
l'application gratuite
PanneauPocket



Disponible sur
App Store

DISPONIBILE SU
Google Play

EXPLORE IT ON
AppGallery